



## DESCRIPTION D'EMPLOI – SECTION LOCALE 2000

### Approbation

	a	m	i
Michel Lerebvre, directeur DESC	08	07	27
	08	07	18
Roger Perron, dir. rég. Est/Nord du QC et dir. rés. Distribution			

No dossier : 219

Titre d'emploi : **Mécanicien dieseliste I**  
**Mécanicienne dieseliste I**

**Groupe : Métier annexe**

### NATURE DU TRAVAIL

Réaliser les travaux de maintenance sur les composantes mécaniques de l'appareillage et des équipements des génératrices mobiles situés en centrales, en postes, en chantiers et en villes, en utilisant les équipements, les outils et les instruments appropriés selon les plans, devis, normes et méthodes établies. Cet appareillage et ces équipements comprennent les groupes électrogènes, les systèmes d'eau et de filtration, d'air comprimé, de ventilation et de climatisation, d'incendie, de levage et de manutention ainsi que leurs auxiliaires nécessaires à leur fonctionnement.

### TÂCHES TYPES

1. Réaliser les travaux d'entretien préventif des moteurs diesel et de ses auxiliaires (inspection retour, inspection prévisionnelle, inspection limitée, inspection complète, reconditionnement) et autres projets tels que faire des modifications sur les équipements.
2. Réaliser les travaux d'entretien correctifs des moteurs diesel et de tous ses auxiliaires.
3. Réaliser les essais de mise en route et participer à la mise en service des moteurs diesel.
4. Réaliser des modifications aux moteurs diesel et de ses auxiliaires, telles que le repositionnement de bouton d'urgence et le cadennassage.
5. Valider la conformité des appareils de levage, faire l'entretien et effectuer ou faire effectuer les réparations requises.
6. Entretenir les systèmes d'air comprimé.
7. Rendre compte des activités en rédigeant, en enregistrant ou en vérifiant divers rapports.
8. Appliquer dans les opérations quotidiennes les normes du système de gestion environnementale.
9. Respecter et appliquer les méthodes de travail et les règles de sécurité en vigueur.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	3	2	2	2	2	2	3	3a	5	3	5		
POINTAGE	45	18	10	8	28	14	45	18	25	42	30	283	6

Émis par la Direction Expertise et stratégies corporatives

Date officielle :

06      06      26  
 A      M      J